



COMITÉ RÉGIONAL ALSACE

Vol. 32 F°169

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU COMITÉ REGIONAL ULM ALSACE

Ce jour, 23 février 2008, s'est déroulée en la salle de réunion du restaurant « Aux trois roses » à Epfig (67), après convocation de ses membres dans les règles prescrites, l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional ULM Alsace.

La séance est ouverte à 11h00.

ORDRE DU JOUR :

- **RAPPORT MORAL**
- **RAPPORT FINANCIER**
- **RENOUVELLEMENT du Comité Directeur**
- **DESIGNATION des Commissaires aux Comptes**
- **ACTIVITES A VENIR**

DESIGNATION DU BUREAU :

Membres votants présents	Nombre de voix par club en 2007 (article 7 des statuts)
Jean François Bohler	Secrétaire du Comité Régional
Daniel Ringenbach	Président du Club d'ULM Haute Alsace Habsheim (3 voix)
Francis Marlier	Président du Club Ultra Léger d'Alsace (3 voix)
Joseph Schaller	Président du Club ULM de Wissembourg (3 voix)
Christian Gorin	Président du Club Air Altitude (3 voix)
Philippe Dufay	Président l'Aéro Club de Saverne (4 voix)
Pierre Baillargeau	Représentant le club de ULM Regio Vieux Ferret (5 voix)
Michel Rouby	Représentant l'Amicale des Constructeurs Amateurs de Haguenau (2 voix)
Bernard Cammisar	Représentant le Club de Batzendorf Ultra Léger (3 voix)
Francis Koehler	Représentant l'Amicale Sportive Mairie CUS Strasbourg (2 voix)
Dominique Lethuillier	Représentant le Delta Club des Cigognes (0 voix)
Jean Paul Rieffel	Membre du Delta Club des Cigognes
Nicolas Mangard	Membre individuel
Frédéric Trick	Membre individuel
François Proix	Membre individuel
Absents excusés :	
Pierre Fritsch	Adventure paramoteur Alsace (4 voix)

Absent non excusés :

Raymond Wehrey	Altitudes (0 voix)
Luc Warth	Ecole Alsace Paramoteur (2 voix)
André Brunner	Association Faucheurs de marguerites (2 voix)
Jean Paul Schutz	Fédération MJC Bas (Rhin 0 voix)
Thierry Chereau	Revazur (0 voix)
Philippe Labarre	Hélices Passion (2 voix)

Total de 30 voix sur 40 voix, quorum atteint.

RAPPORT MORAL :

Les dossiers entrepris et engagés :

Le site du CR est né pour informer des programmes et activités, avec forum, petites annonces etc...un site très pro réalisé par Gilles Grégoire que l'on remercie particulièrement.

Rallye organisé par Patrice Leblond (Batzenndorf) pour le 8 ou 22 juin 2008.

Présélection au Championnat de France paramoteur à Cézanne les 26 et 27 juin. Le CR conduit 4 pilotes Alsaciens.

Organisation des stages mécaniques co-financés par le CR (complet pour Saverne) reste 4 places pour Habsheim. Tous les détails figurent sur le site.

Réalisation d'une plaquette sans frais pour présenter la famille ULM Alsace (les Clubs et Ecoles) à la DRJS, CROS, Conseil Régional, DGAC, aux particuliers s'intéressant à l'ULM.

Démarches auprès de Jeunesse et Sport pour un dossier de demande d'aide au BIA.

Démarches diverses de contact avec le CRISA (Comité Régional Interfédéral des Sports Aériens), le CROS.

Réunion de travail des Comités Régionaux en décembre 2007.

Participation financières au rassemblement Grand Est des Comités Franche Comté - Alsace – Lorraine (nombreux pilotes présents)

Participation financière aux portes ouvertes à Habsheim.

Organisation par Nicolas Mangard d'une visite commentée + petite conférence espaces aériens militaires et civils.

Les points soulignés et débattus :

Se posant la question des échanges de pilotes entre le Nord et le Sud de l'Alsace, nous soulignons que plus de pilotes des clubs Haut Rhinois sont équipés en radio du fait notamment de leurs situation géographique dans les CTR, et Pierre Baillargeau (professionnel ULM) va créer un programme de formation d'une journée pour les pilotes désireux d'acquérir la licence radio. Il proposera également un type de matériel léger pour pendulaire. Nous espérons que cela incite les pilotes à se déplacer sans appréhension des transits avec contact des tours de l'aviation civile. Une journée «espaces aériens» sera organisée également dans ce même but de voyager.

Le Club ULM Regio Vieux Ferret organise chaque année le Rallye des Cigognes, ce programme va figurer sur le site dans quelques semaines.

A tous ceux qui se sont inscrit à la visite de la base aérienne 132, nous communiquerons et confirmerons l'heure de visite, il reste 9 places, Nicolas Mangard l'organisateur de cette visite rajoutera à la soirée un petit exposé ou rappel des espaces militaires et civils. Vivement merci à Nicolas pour cette initiative.

Le rapport moral est soumis au vote : pour 28 voix contre 0 abstention 2 voix

RAPPORT FINANCIER :

Présenté par le Trésorier. Après avoir reçu quitus des bonnes tenues des comptes par l'ensemble de tous les membres présents,

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

RÉÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR : (titre III – section I – art.9)

Les candidats sont : Gorin C. – Lethuilier D. – Dufay P. – Rieffel JP. – Roubly M. – Baillargeau P. – Cammisar B. – Bohler JF. – Schaller J.

Les statuts prévoient 6 membres Comité Directeur dont 4 élus au bureau directeur élus au scrutin secret.

En fonction des nombreuses candidatures et de limitation à 1 professionnel, il y a 3 chargés de mission supplémentaires désignés par le Comité.

A l'unanimité des voix les membres du Comité sont :

Baillargeau P. - Bohler JF – Cammisar B. – Dufay P. – Lethuilier D. – Roubly M.

A l'unanimité du Comité Directeur les chargés de missions sont :

Gorin C. – Rieffel JP. – Schaller J.

DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Nicolas Mangard – Frédéric Trick à l'unanimité des voix.

ACTIVITÉS À VENIR :

Les pilotes participants aux sélections nationales paramoteurs sont : Luc Warth - Christian Gorin - Francis Koehler - et un pilote de moins de 25 ans qui sera choisi par les instructeurs.

Finalisation du dossier de subvention DRJS

Stage radio par Pierre Baillargeau

Mise en place définitive du BIA pour la campagne de cours 02/2009.

Entretien du site par des reportages sur les manifestations club.

Tentative d'expo avec le CRISA à la foire Européenne.

Recherche de financement divers pour le développement du CR et des Clubs.

DESIGNATION DU BUREAU.

La désignation du Bureau par le Comité Directeur donne lieu à un procès verbal à part.

La séance est levée à 15h00.

Le Président

Le secrétaire